



Directeur de publication

Franck MOULS
6, rue de Beaune

45340 BORDEAUX EN GÂTINAIS

Imprimeur

Veoprint
4, rue de Courcelles
75008 PARIS

BILAN ÉLECTORAL

Les élections achevées, sur un **bilan indéniablement positif** puisque le SNALC regagne le siège au Comité Technique Ministériel (CTM) qu'il avait perdu en 2011, il est temps de faire le point sur ces résultats.

Tout d'abord, aussi bien au niveau national que sur l'académie de Créteil, les **progrès sont significatifs**. Dans notre académie, en particulier, on peut résumer nos résultats par le tableau suivant :

Scrutin	Résultats 2011	Résultats 2014
CAPA Agrégés	15,4%	19,7%
CAPA Certifiés	9,8%	12,5%
CAPA PLP	pas de liste	2,5%
CTA	3,2%	5,1%

Auxquels il faut ajouter le gain d'un siège au CTSD 77. **Ces résultats gratifiants récompensent bien sûr le travail important accompli par nos militants académiques au quotidien**, mais ils sont aussi la marque d'un soutien croissant à nos idées.

Le SNALC, syndicat de propositions, comme le prouvent ses projets de *collège modulaire* et de *lycée de tous les savoirs*, est peut-être avant tout le syndicat qui n'hésite pas à dire et à écrire que le roi est nu. Et qu'il commence à grelotter, tant il est vrai que la situation de notre pays s'est dégradée depuis 2011.

Les milliards, que l'on saupoudrait allègrement ici et là pour rendre plus tolérable une situation éducative catastrophique, font défaut aux poches de l'État. Nos collègues le ressentent dans leurs conditions de travail, et dans leur budget. Ils en ont tiré les conséquences électorales.

Difficile, en effet, de voter pour des syndicats qui accusent les notes d'être la cause de l'échec scolaire quand chaque heure de cours révèle l'insuffisante maîtrise des bases par nos élèves.

Difficile de voter pour des syndicats qui ne jurent que par les « pédagogies innovantes », mais refusent de tirer un bilan objectif des expériences passées.

Difficile de voter pour des syndicats qui prennent des positions sur de nombreux sujets, souvent bien éloignés de l'Éducation, entraînant une confusion coupable entre champ politique et champ syndical.

Difficile de voter pour des syndicats qui appellent régulièrement à la grève, mais s'avèrent prêts à solder nos statuts, nos prépas, et nos vacances scolaires contre de vagues promesses.

Difficile de voter pour des syndicats qui appellent à la révolution, mais se désintéressent des promotions et des mutations.

En bref, nos électeurs ont souhaité faire passer un message simple. Trop simple sans doute pour les éminences qui dirigent le Ministère : comme le dit le dicton, **il faut remettre l'église – ou, plutôt, l'école ! – au centre du village**.

Que l'on cesse enfin de communiquer sur l'accessoire (notes, rythme scolaire, numérique...) **pour travailler** sur l'essentiel : que les élèves sachent lire et compter en fin d'école primaire ; qu'ils sachent, en fin de collège, assez de Lettres, d'Histoire, de Mathématiques... pour suivre décentement au lycée.

Et que **l'on revalorise enfin la filière professionnelle** qui fait tant défaut à la France que l'emploi industriel s'en échappe de manière accélérée.

Loïc VATIN, Président académique

QUI DÉFEND VRAIMENT LA LAÏCITÉ ?

Le **SNALC** est le seul syndicat à s'être vigoureusement élevé contre les propos du ministre de l'Éducation nationale estimant que « les parents accompagnant des sorties scolaires ne sont pas soumis à la neutralité religieuse ».

Voir notre communiqué de presse : <http://www.snalc.fr/national/article/975/>

INFORMATIONS CONSEILS

SNALC

4 rue de Trévise

75009 PARIS

M° Grands Boulevards

☎ **01 47 70 00 55**

✉ **info@snalc.fr**

RÉSULTATS ÉLECTORAUX

Résultats au Comité Technique académique (CTA), et ses déclinaisons (les CTSD : Comités Techniques Spéciaux départementaux) :

	Votants	Voix SNALC	%	Sièges
CTA CRÉTEIL 2011	21 586	685	3,17	0
CTS SEINE ET MARNE	6 673	295	4,42	0
CTS SEINE ST DENIS	8 213	152	1,85	0
CTS VAL DE MARNE	6 700	238	3,55	0
CTA CRÉTEIL 2014	24 916	1 270	5,10	0
CTS SEINE ET MARNE	7 376	572	7,75	1
CTS SEINE ST DENIS	9 986	271	2,71	0
CTS VAL DE MARNE	8 022	427	5,32	0

Les évolutions depuis 2005 des principales organisations :

CAPA CERTIFIÉS	2005	2008	2011	2014
SNALC-FGAF	5,9%	6,9%	9,8%	12,5%
SNES	59,1%	57,7%	54,5%	46,5%
CFDT	7,7%	7,6%	6,8%	6,2%
CGT	2,6%	4,5%	5,1%	5,4%
FNEC FP	6,1%	6,8%	9,8%	13,8%
SUD	8,7%	7,9%	9,2%	8,6%
UNSA	5,6%	5,7%	4,7%	5,5%

CAPA AGRÉGÉS	2005	2008	2011	2014
SNALC-FGAF	11,5%	14,6%	15,4%	19,7%
SNES	58,3%	55,8%	54,6%	46,0%
CFDT	11,1%	11,2%	8,2%	8,3%
CGT	2,0%	4,3%	4,0%	4,2%
FNEC FP	6,2%	6,1%	6,7%	10,7%
SUD	6,2%	7,3%	7,4%	7,5%
UNSA	3,0%	0,0%	3,6%	3,6%

CTA	2011	2014
SNALC-FGAF	3,2%	5,1%
FSU	44,4%	36,3%
CFDT	7,7%	5,2%
CGT	7,5%	8,3%
FNEC FP	16,2%	22,9%
SUD	7,7%	7,2%
UNSA	12,0%	13,5%

**Vous souhaitez nous
aider à progresser
encore dans les an-
nées qui viennent ?
N'hésitez pas à nous
contacter !**

LE SNALC-CRÉTEIL À VOTRE SERVICE

🌐 <http://snalc.creteil.free.fr>

Président

Loïc VATIN

☎ 09 53 77 86 60

☎ 09 58 77 86 60

✉ snalc.creteil@gmail.com

Trésorière

Damienne VATIN

93, avenue Mendès-France

94880 NOISEAU

Gestion académique

Loïc VATIN

Voir ci-dessus

Olivier DURAND

☎ 09 63 65 71 95

✉ snalcdurand@orange.fr

Émilie LOUIS-BOUZID

☎ 01 46 74 00 64

✉ louis.e@bbox.fr

Alain ERDELY

☎ 06 73 74 86 19

✉ alain.erdely@ac-creteil.fr

Franck MOULS

☎ 06 22 91 73 27

✉ snalc.mouls@orange.fr

Stagiaires

Ludovic GELLÉ

✉ ludovic.gelle@ac-creteil.fr

Vos élus aux différentes instances

	CAPA Agrégés	CAPA Certifiés	CTSD77
Titulaire	Loïc VATIN , Mathématiques Lycée M. Berthelot, Saint-Maur	Olivier DURAND , Histoire-Géographie Collège P. Klee, Thiais	Franck MOULS (certifié)
Titulaire	Émilie LOUIS-BOUZID , Lettres classiques Lycée F. Mistral, Fresnes	Alain ERDELY , Lettres modernes Lycée Ch. de Gaulle, Rosny sous Bois	-
Suppléant	Adrien MONIOT , Allemand Internat d'Excellence, Sourdun	Franck MOULS , Physique-Chimie Collège B. de Castille, La-Chapelle-la-Reine	Adrien MONIOT (agrégé)
Suppléant	Ludovic GELLÉ , Physique-Chimie Lycée F. Tristan, Noisy-le-Gd	Georges DONNET , Philosophie Lycée H. Moissan, Meaux	-

PÉDAGOGIE DIFFÉRENCIÉE : L'ÉTERNEL RETOUR !

L' O.C.D.E. a récemment publié une nouvelle enquête sur l'état des corps professoraux dans le monde. Le malaise est général. À ce point que l'on peut parler de l'effet d'une crise de « civilisation mondialisée ». Il serait effectivement risqué de le dire ainsi. L'institution, alors, récite ses vérités acquises. Ainsi nous avons pu lire que les professeurs français, s'ils manquent de possibilité de formations, souffrent d'abord de ne pas être formés à la pédagogie différenciée. Rien qui surprenne nos collègues habitués à cette réponse que « face à la grande variété des aptitudes cognitives d'apprentissage des élèves, il faut mettre en place un enseignement différencié ». Loin de tenter l'impossible tâche de débattre de la nature du principe et de ses applications concrètes, nous souhaitons **lever un coin du voile sur l'origine d'un dogme**, comme il faut bien le nommer.

C'était il y a plus d'un quart de siècle. Fort louablement, on avait voulu accélérer le processus de démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur. Succédant à Alain Savary, Jean-Pierre Chevènement allait poser l'objectif des « 80 pour 100 d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat ». Il inscrivait cette ambition dans le cadre d'un enseignement rigoureux et exigeant, plaçant la transmission des connaissances au centre du système éducatif, posant que seul le savoir libère. Prudemment, Michel Rocard soulignait bien qu'il s'agissait **d'opérer la « massification » de l'enseignement secondaire**.

La prise de conscience s'était en effet imposée de **l'impossibilité de payer le prix d'une authentique démocratisation**, face à la massification des effectifs qu'elle imposait. Un enseignement adapté au niveau réel et différent des élèves d'une même tranche d'âge aurait eu un coût faramineux sinon pharaonique. La solution, dans ces rencontres, est toujours rhétorique. L'art de gouverner est en temps de paix un art de la parole. **Il faut payer de mots**. Toute l'ambiguïté du récurrent et souvent déchirant débat sur l'École tient dans les choix qui furent alors faits.

En 1988, Michel Rocard devient Premier ministre. Lionel Jospin est fait ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de la recherche et des sports. **C'est alors que la "pédagogie différenciée" a été inventée, ou tout du moins mise en scène politiquement**, directement inspirée, déjà, de modèles scandinaves, et anglo-saxons. Il n'est d'ailleurs pas exclu qu'un tropisme culturel ait tourné vers eux deux hommes d'État, tous deux Protestants.

Que fit-on alors ? Face à l'impossibilité, posée, de créer des classes différentes – ce qui avait aussi le tort de contrevenir à la règle de l'illusion égalitaire – on inventa l'idée de traiter la différence *pédagogiquement*, dans la même classe. En gros, le professeur à coût unique allait faire autant de *nuances* de son cours qu'il avait scientifiquement distingué par des épreuves à la rentrée de *groupes de compétence* – on pourrait le dire comme ça depuis quelque temps – au sein de chacune des classes dont il est chargé.

Connaissez-vous la RAFP ?

La **Retraite Additionnelle de la Fonction Publique** est un régime obligatoire permettant aux personnels des trois Fonctions publiques d'acquérir une retraite supplémentaire sur la base des rémunérations accessoires (heures supplémentaires, interrogations en CPGE, vacances, etc.).

Vous trouverez sur le site <http://www.rafp.fr> des explications sur la retraite de la fonction publique et son calcul : la valeur du point retraite RAFP, la demande de réversion de retraite, l'assiette de cotisations.

Que vous soyez actif ou retraité, l'Établissement de la Retraite Additionnelle de la Fonction Publique (ERAFF) répondra à vos questions.

La Caisse des Dépôts, qui gère les fonds, vous propose un espace sécurisé entièrement dédié. Vous pourrez y consulter votre compte de droits, après vous être identifié à l'aide de votre numéro de sécurité sociale et de votre code confidentiel.

Lors de votre inscription vous recevrez, par courriel, un code confidentiel qui vous permettra d'accéder à votre espace personnalisé.

L'adresse :

http://petitlien.fr/s3cre_rafp

ou flashez ci-contre :



A défaut, il eût fallu plusieurs professeurs, à coût multiple, pour prendre en charge des groupes restreints et de niveau homogène. Comment convaincre ? On « expérimenta » ! Sous l'impulsion d'une Inspectrice Générale déterminée et avec des collègues volontaires, on expérimenta, donc, dans quelques établissements particulièrement choisis. **Au bout de six mois, tous – tous ! – conclurent que c'était impossible... en dehors de l'I.G., et du ministre !**

Une lettre du ministre ordonna de poursuivre et que c'était un succès.

Ce péché contre la raison, est sans doute la cause première de la rupture profonde entre ceux qui gouvernent l'institution et ceux qui la servent, telle que nous la connaissons aujourd'hui. Amplifiée, grossie par le temps et les effets accumulés d'un hiatus devenu fossé, sinon tranchée, nous en percevons chaque jour les tristes effets.

La pédagogie différenciée, quant à elle, s'inscrit dès lors dans l'inconscient du discours scolaire institutionnel, un inconscient discours dont on voit les dégâts réels.

Elle eut, elle a, la force des mythes, dont plus personne ne peut vérifier ni l'origine, ni la réalité. **Elle tient du combat eschatologique : un jour il y aura triomphe, quels que soient le nombre et l'importance des échecs accumulés.**

(suite page 4)

C'est toute l'histoire. S'en souvenir éclaire autrement d'inchangés débats.

Le **SNALC** combat tout cela depuis son apparition. Si ce combat n'apporte aucune solution immédiate au praticien, dans sa classe, il lui permet d'avoir un recours théorique. Pour lui, le seul salut est dans son poids à l'intérieur de l'établissement afin **de faire qu'existent peu ou prou des classes qui soient « de niveau », sous une apparence ou une autre**. L'esprit de résistance est naturel chez certains.

L'idée du *collège modulaire* – et on signalait il y a peu que l'enseignement privé semble traiter une idée comparable – pourrait laisser place à un modèle alternatif, compatible avec certaines fausses évidences que l'on a durablement inscrites, en vingt-cinq ans, dans l'opinion publique.

Albert-Jean MOUGIN, Vice-Président National

**L'équipe académique du
SNALC-CRÉTEIL
vous souhaite
une excellente année
2015 !**



CONGRÈS ACADÉMIQUE D'ÉLECTION : LE MARDI 31 MARS 2015 AU LYCÉE HÔTELIER MONTALEAU DE SUCY EN BRIE



Retenez et réservez d'ores et déjà cette journée du 31 mars.

Ordre du jour :

- Élection du Bureau académique (*matin*)
- Interventions de membres du Bureau national (*après-midi*) :
 - ◇ **Laurent MARCONCINI**, Trésorier national
 - ◇ **Jean-Rémi GIRARD**, Secrétaire national à la Pédagogie
 - ◇ **Pierre FLEURY**, Administrateur général

Le congrès est ouvert à tout adhérent à jour de cotisation au 31 mars. Les adhérents recevront courant janvier les formulaires de candidature. N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant si vous êtes intéressé.

Les postes à pourvoir :

Président : 1 siège

Trésorier : 1 siège

Membres du Bureau : 8 sièges

Vice-présidents : 2 sièges

Secrétaire : 1 siège

Membres de droit : les commissaires paritaires

Si vous souhaitez participer, il vous suffit de nous renvoyer le coupon ci-dessous, accompagné de votre participation aux frais (location de la salle et déjeuner au restaurant du lycée) à l'adresse suivante :

SNALC (CONGRÈS) — 93 avenue Pierre Mendès-France — 94880 NOISEAU

Réponse impérative avant le 25 février

Dès réception de votre paiement, nous vous ferons parvenir la convocation ouvrant droit à autorisation d'absence, l'appel à candidatures au Bureau académique, et toutes les conditions pratiques.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél.:

participera au congrès académique organisé par le SNALC-CRÉTEIL le **mardi 31 mars 2015** au lycée hôtelier de Sucy en Brie et joint un **chèque de 25 €** à l'ordre du SNALC.